

## **ROLLE**

### **Budget 2015: crédits complémentaires**

Le Conseil a approuvé à une large majorité la demande de crédits complémentaires au budget 2015. Elle porte sur un montant de 251 511 francs, destinés aux honoraires de la Municipalité, à l'entretien du bâtiment du château et du camping des Vernes, ainsi qu'à l'aide financière apportée aux locataires du bâtiment de la Prairie, incendié en juin. Les crédits complémentaires couvrent la période de janvier à juin 2015. Le rapporteur de la commission des finances Michel Deruaz a expliqué que la somme prévue dans leur contrat d'assurance pour les frais de déblaiement, déménagement et autres était la plupart du temps insuffisante en raison de la complexité des conséquences de l'incendie. ● JOL